



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial  
Emmanuel ESTOUR

**Dossier suivi par Patrice JADAULT**

Tel. : 04.94.35.74.67  
Fax : 04.94.65.89.43  
Mél : p.jadault@inao.gouv.fr  
Ref :PJ : 0121062018

**Objet: Elaboration du Plan Local de la  
commune Solliès-Toucas**

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur Le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Clément Balestra

83210 - SOLLIES-TOUCAS

Mairie de Solliès-Toucas  
COURRIER ARRIVÉE

25 JUN 2018 2224

Destinataire : DST

Copies : DGS - Cab. P. Labuge

La Valette-du-Var, le 21 juin 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 22 mai 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Solliès-Toucas est incluse dans les aires géographiques des AOC Figue de Solliès, Huile d'Olive de Provence et dans les aires géographiques des IGP Var, Méditerranée, Thym de Provence et Miel de Provence.

Après étude du dossier, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Solliès-Toucas, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Marie GUITTARD  
et par délégation le Délégué Territorial  
Emmanuel ESTOUR

**Copie à la DDTM 83**